

Faits saillants de la séance ordinaire du 9 septembre 2026

VOIRIE

- Paiement de la facture du Groupe Lapalme pour les travaux effectués sur le 1^{er} Rang pour un montant total de 571 178,92 \$ (plus taxes)
- Dans le cadre du processus de municipalisation, paiement de la facture d'Excavation LG pour les travaux effectués sur le chemin Verdi pour un montant total de 150 118,00 \$ (plus taxes)
- Acceptation de la soumission d'EXP inc. pour la préparation des plans et devis préliminaires pour les travaux de remplacement d'un ponceau sur le rang de la Montagne pour un montant approximatif de 5 000 \$ (plus taxes)
- Demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – volet Redressement-Sécurisation pour les travaux de remplacement d'un ponceau sur le rang de la Montagne
- Acceptation de la soumission de Page & Cie pour le déneigement du chemin Legendre pour un montant total de 6 300 \$ (plus taxes)

URBANISME

- Autorisation pour l'émission d'un permis de rénovation assujéti au PIIA
- Un projet de lotissement de lots situés sur le rang de la Montagne a été présenté. Conformément au règlement de lotissement, une contribution représentant 10 % de la valeur anticipée des sites après lotissement sera versée au fonds de parcs, pour un total de 121 500 \$

LOISIRS ET CULTURE

- Demande d'aide financière dans le cadre du Fonds d'impact territorial (FITM) de la MRC de Memphrémagog pour le projet de la patinoire
- Nomination d'Antoine Brulotte et Christine Boutin comme membres du Comité consultatif en loisirs et culture

SÉCURITÉ CIVILE

- Adoption du Règlement 2026-15 abrogeant le règlement 2022-08 et modifiant le règlement 2015-14 sur la sécurité incendie

TOTAL DES COMPTES À PAYER : 190 105,54 \$